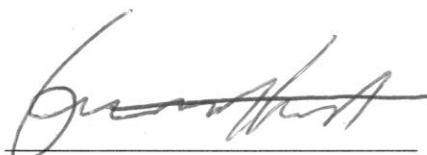


AFFIRMATION SOLENNELLE

Je, soussigné, **FRANÇOIS G. HÉBERT**, directeur - Affaires réglementaires et environnement à la direction principale – Clientèle d'affaires et réglementation pour Hydro-Québec Distribution, situé au 2, Complexe Desjardins, 25^e étage, en la ville de Montréal, province de Québec, affirme solennellement ce qui suit :

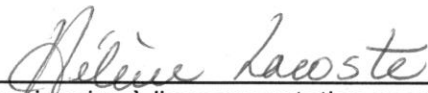
1. La présente demande relative aux tarifs d'électricité de l'année tarifaire 2016-2017 (dossier R-3933-2015) a été préparée sous ma supervision et mon contrôle ;
2. J'ai une connaissance personnelle des faits allégués dans la présente demande ;
3. Tous les faits allégués sont vrais.

Et j'ai signé à Montréal, ce 30 juillet 2015.



FRANÇOIS G. HÉBERT

Déclaré solennellement devant moi à Montréal,
ce 30 juillet 2015.



Commissaire à l'assermentation pour tous
les districts judiciaires du Québec

